

2020

Sur données 2019

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Vosges



Les Centres Sociaux

MODE DE GOUVERNANCE



11

Sous forme associative



2

en gestion collectivité territoriale

NOMBRE D'HEURES D'OUVERTURE



661

heures/semaine soit 51 heures hebdomadaires en moyenne par centre social dont 488 heures d'ouverture de l'accueil

LES ADHÉRENTS



10 679

personnes concernées par une adhésion soit en moyenne 821 personnes par Centre social

ACTIONS

Des actions pour les habitants et avec les habitants

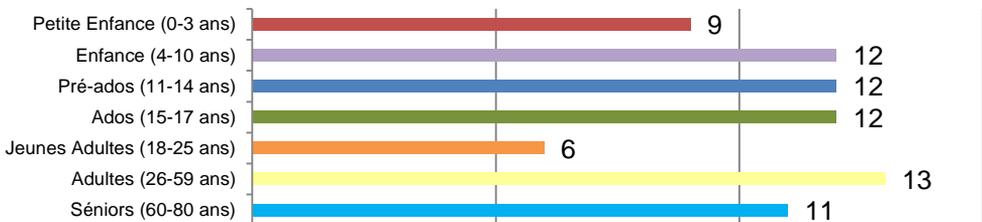
100 % Des centres sociaux proposent des actions portées par les habitants



Des actions à destination de tous

Ces activités sont à finalités sociales, éducatives et culturelles. Les centres sociaux recherchent la mixité des publics et l'intergénérationnalité.

Nombre de centres sociaux proposant des activités par catégorie d'âge



L'accueil du public sénior est en constante augmentation chaque année. Une attention particulière est portée à ce public afin de répondre à ses besoins.

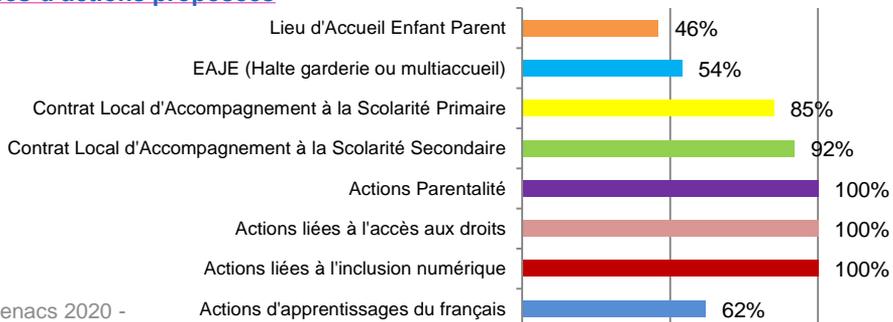
Des actions « hors les murs »

Ce sont des actions proposées par les centres sociaux en dehors de leur lieu d'implantation ou de leurs annexes. Le centre social se déplace à la rencontre du public là où il se trouve, par exemple au pied des immeubles, à la sortie des écoles ou dans des forums sur le territoire.

18 h/semaine en moyenne sont consacrées à des actions/activités réalisées « hors les murs »



Les types d'actions proposées



Les Centres Sociaux

RESSOURCES HUMAINES

Salariés

400 Salariés mobilisés



Dont **354 CDI/CDD/CDII** représentant **140,71 ETP** et **46 autres contrats** (contrats aidés, contrat d'apprentissage,...) soit **une moyenne de 30,76 salariés par centre** tous contrats confondus

Administrateurs



224

Administrateurs

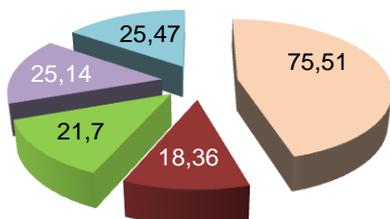


17,23

Administrateurs en moyenne par centre social

↑ +1,53

Types de contrats salariés en nombre d'ETP



- CDI
- CDD
- CDII
- Emplois aidés
- Autres contrats

11

directeurs

ont le niveau requis (niveau ,, selon nouvelle classification)

2 sont en cours de formation

Bénévoles

414

232 bénévoles réguliers soit 18 en moyenne par CS



98 bénévoles occasionnels soit 14 en moyenne par CS

Une **baisse de 20 %** entre 2018 et 2019 est observée, notamment pour les 12/25 ans et les plus de 60 ans.



23 333 heures

Une légère baisse par rapport à 2018

53

bénévoles ont suivi une formation comme par exemple : apprentissage français, activité de bien-être, BAFA, outils numériques...

Soit une hausse de 30 % des formations suivies entre 2018/2019.

L'accompagnement des bénévoles dans les centres sociaux tient une place importante: la formalisation de leur engagement est actée par des contrats de bénévolat et par une valorisation de leur temps dans les comptes de résultats du centre social. Des temps de convivialité et de travail sont organisés régulièrement pour favoriser l'interconnaissance salariés/bénévoles.

La réflexion est engagée par l'ensemble des centres sociaux des Vosges afin de valoriser davantage ces bénévoles dans leur engagement, et leurs compétences (ex: Contrat d'Engagement, France Bénévole...)



Les Centres Sociaux

Stagiaires



Accueil de **114** stagiaires sur 8 centres sociaux ayant renseigné cette donnée, soit **14,25** stagiaires par centre social en moyenne

UTILITÉ SOCIALE ET ACTEUR DE TERRITOIRE

Nombre d'évènements mobilisant les habitants et contribuant à l'animation du territoire : **66** soit une moyenne de 5 /centre social pour l'année.

Nombre d'habitants devenus usagers du centre social après participation à une action « hors les murs » : **865** personnes soit 72 personnes en moyenne par centre social.

RESSOURCES FINANCIÈRES

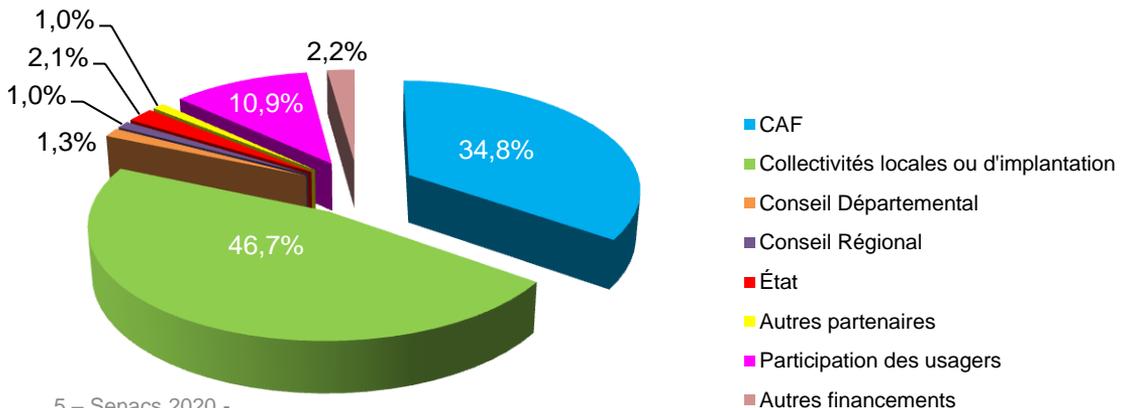


9 766 448 € total des produits
(dont 2 864 556 € de contributions volontaires)
avec une médiane de **824 765 €**



de **372 281 €** à **1 059 102 €**

Répartition du budget



Les Espaces de Vie Sociale

PRINCIPAUX AXES DU PROJET

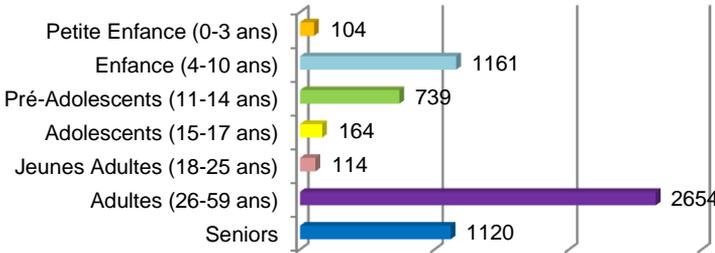


Lutte contre les discriminations/l'exclusion
Soutien à la parentalité
Loisirs / Animations
Liens intergénérationnels

Ecoute des habitants/développement de projets
Création d'offres de services utiles aux habitants

PUBLIC

6 573 usagers participent aux actions et projets des Evs vosgiens, soit 222 usagers en moyenne /Evs



LES ADHÉRENTS



5 767 Personnes concernées par une adhésion soit en moyenne **288 personnes** par Espace de Vie Sociale



EMPLOIS

1/3 des Evs n'ont pas de salariés et fonctionnent uniquement avec le soutien de bénévoles.



Une moyenne de **5,08** salariés permanents / Evs et **9** salariés occasionnels / Evs.

BÉNÉVOLES



766 bénévoles, avec une médiane de 30 par EVS.



24 738 heures de bénévolat soit **1236** heures par EVS, soit **0,68 ETP annuel**

RESSOURCES FINANCIÈRES



1 526 285 €

Total des produits soit **76 314 €** de médiane par EVS



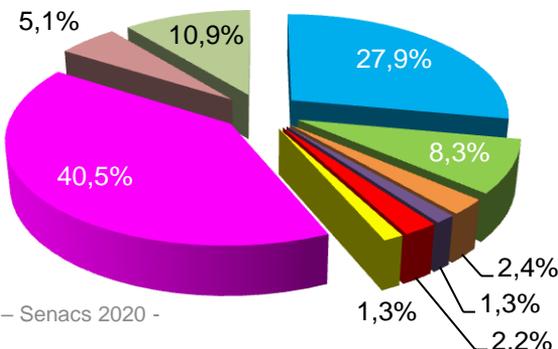
de 7 747 €



à 278 801 €

(avec contributions volontaires)

Répartition du budget



- CAF
- Collectivités locales ou d'implantation
- Conseil Départemental
- Conseil Régional
- État
- Autres partenaires
- Participation usagers
- Autres financements
- Contrib. Volont. et bénévolat



2020

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE



Vosges



LES ENJEUX DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE



100 % des centres sociaux et des espaces de vie sociale vosgiens ont participé à cette campagne 2020 ! Merci à eux !

DEUX REFERENCES FONDAMENTALES

Pour la Caf : circulaire 2012-013 Animation de la vie sociale (AVS) - Direction des Politiques Familiales et Sociales

Les structures d'Animation de la vie sociale se définissent comme suit :

- *un équipement de quartier à vocation sociale globale*
- *un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle*
- *un lieu d'animation de la vie sociale*
- *un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices*

L'objectif global de ces structures « *est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire* ».

Les finalités portées par l'Animation de la Vie Sociale répondent à des besoins fondamentaux et elle se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. La circulaire définit trois finalités concomitantes :

- *l'inclusion sociale et la socialisation des personnes*
- *le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire*
- *la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.*

Pour la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France : extrait de la Charte Fédérale d'Angers de juin 2000

« *Le centre social socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par les habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire* ».

